San Germano (Italie) : des amendes contre ceux qui accueillent en douce des migrants

30/08/2017 à 15h48

Si vous louez votre logement à des migrants sans le communiquer à la municipalité, vous risquez une amende de 150 à 5 000 euros. Voici l'ordonnance signée par le maire Ligue du Nord Michela Rosetta à San Germano Vercellese, qui demande à ceux qui signent des accords (avec des organismes agréés) pour héberger des migrants de le communiquer dans les 15 jours aux services de la commune. Une mesure qui, souligne la maire Ligue du Nord, n'est pas destinée à engranger de l'argent mais à défendre ses citoyens.

Rosetta pointe du doigt les choix de la précédente administration de gauche, en déclarant que sa communauté a payé très cher le prix d'une politique «scélérate» qui a conduit à une «situation tellement dégénérée que San Germano Vercellese était connue au niveau national comme le pays des extracommunautaires". Dans l'ordonnance signée par Rosetta, on lit:

"Le maire n'est pas seulement un percepteur de taxes et d'impôts, mais aussi le défenseur de son territoire et des ses concitoyens, qui ne peuvent être intimidés, menacés ou soumis à un conditionnement. Le problème relatif à l'immigration/invasion ou à l'exode massif de populations -africaines mais pas seulement- affecte toute la communauté, qui désormais est véritablement effrayée par l'accueil des ressortissants immigrés ".

Interrogée par Monica Coviello pour Vanity Fair, Rosetta

explique qu'elle veut décourager l'accueil des réfugiés, que l'édile appelle «clandestins», dans sa commune de 1800 habitants et explique comment est né cet arrêté:

" Tout est né d'une réunion en préfecture le 3 août. Le préfet nous a présenté un projet d'"accueil étendu", dans lequel il est demandé aux municipalités d'accueillir, chacune selon leur capacité, les clandestins. J'ai immédiatement dit non, que je n'en accueillerais pas pour une question de bon sens "

C'est-à-dire ?

"Ce ne sont pas des personnes ayant un statut de réfugié, mais des clandestins: je ne sais pas qui on me fait venir dans mon pays. Et si je prends des mineurs, j'en deviens aussitôt le tuteur. Si ce n'est pas l'Etat qui défend les frontières, et bien je le fais, c'est ce pourquoi j'ai été élue démocratiquement. Nous, à San Germano, sommes des paysans qui voulons vivre par nous même, en payant nos impôts. Nous ne voulons pas de problèmes, et ces personnes en créent. Ils créent également des coûts qui, dans notre cas, doivent être supportés par une petite commune. "

Vous avez pris votre décision immédiatement ?

« Bien sûr. Je n'ai même pas dit "plutôt pas d'accord": j'ai dit non. Le bon sens me dit de défendre mon territoire. Cette mesure est ma façon de dire aux Italiens: "Tu n'en mettra pas ici, tu ne mettra pas dans un logement privé des clandestins. Tu te fais de l'argent avec des personnes dont nous ne savons pas qui ils sont, ce qu'ils font et où ils vont, et tu me crées des problèmes sociaux et administratifs ".

[…]

Blitzquotidiano

Merci à **anonimo**